

## Calendrier Ajustement de septembre via « une semaine de découverte en LP » Post 3<sup>ème</sup> 2023

Calendrier Bas-Rhin

Date	Action	Qui fait Quoi ?		
		Collèges et autres établissements d'origine	LP et LPO d'accueil	CIO/ MLDS
Juillet	<p><b>Accompagnement des élèves non affectés de 3<sup>ème</sup></b></p> <p>Les établissements d'origine sont les interlocuteurs des familles : élèves et parents</p>	<p>- Elèves en situation d'attente d'affectation, d'apprentissage ou de toute autre solution : <b>invitation des familles (élèves + parents) à une réunion d'information et un entretien d'orientation (participation des psyEN) : présentation du processus de l'ajustement de septembre par période de découverte, de l'accompagnement à l'apprentissage et d'autres alternatives, dont SAS PRO et AMBITION VOIE PRO sur l'Eurométropole</b></p> <p><b>Sur l'Eurométropole : renseigner le dossier PASS impérativement pour les élèves de 16 ans et + candidats aux SAS PRO et transmettre le dossier PASS (p.1 et Bulletins) au CIO du district pour le 13 juillet au plus tard</b></p>	Appel des LS dans l'ordre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation aux entretiens avec les familles ou organisation de réunions d'information collective, avec les collègues</li> <li>Les coordonnateurs MLDS de l'EMS étudient les demandes de SASPRO dès le 1<sup>er</sup> septembre. (Démarrage des actions 13 septembre)</li> <li>Suivi des non affectés : 1<sup>ère</sup> actualisation 7 juillet puis 2<sup>ème</sup> actualisation : 13 juillet à transmettre à l'IEN IO</li> </ul>
Avant la rentrée, dès juillet ou fin août		Les élèves de moins de 16 ans sont impérativement réinscrits en 3 <sup>ème</sup> dès la rentrée. Les élèves de plus de 16 ans qui le demandent le sont également		
Vendredi 1 <sup>er</sup> septembre	<b>RENTREE</b>			
Mercredi 6 septembre à 12h		<p><b>Pour l'Eurométropole de Strasbourg : Demandes d'intégrer le dispositif Ambition Voie Pro des lycées Cassin et Oberlin (Priorité aux élèves de 15 ans au 01/09/23 refusés et/ou sans projet défini de formation)</b></p> <p>⇒ Transmettre à la DSDEN <a href="mailto:pole.lycee67@ac-strasbourg.fr">pole.lycee67@ac-strasbourg.fr</a> le tableau recueil des élèves candidats à Ambition Voie Pro (tableau excel) + déposer une copie des dossiers PASS version papier à la Divel – pole lycée</p>	Appel des LS dans l'ordre	
Jeudi 7 septembre à 12h		Les élèves en liste supplémentaire peuvent être appelés jusqu'au 7 septembre 12h	Appel des LS dans l'ordre	Suivi des non affectés : 3 <sup>ème</sup> actualisation 7 septembre
Vendredi 8 septembre	<b>POINT DEFINITIF SUR LES PLACES VACANTES – diffusion à tous les EPLE à 18h00</b>	<p style="text-align: center;"><b>Commission Ambition Voie Pro</b> DSDEN 67 – 9h-12h</p>	<p>Les LP envoient au l'état des places vacantes 2nde Pro /CAP, avant 12 h :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ CIO de leur district,</li> <li>○ à l'IEN- IO,</li> <li>○ et au SAIO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Centralisation des PV au SAIO</b></li> <li><b>Renvoi à tous les établissements et CIO</b></li> </ul>
<p>Lundi 11 septembre</p> <p>Mardi 12 septembre</p> <p>Mercredi 13 septembre</p>	<p><b>ENTRETIENS DANS LES ETABLISSEMENTS D'ORIGINE</b></p> <p>Les élèves et leurs parents sont reçus en entretien</p>	<p>Formulation de souhaits de période de découverte sur le <u>dossier PASS</u> (Entretiens septembre page 2)</p> <p>Pour chaque élève, <u>une copie</u> du dossier PASS + bulletins format papier sont transmises au(x) <u>CIO des district(s) de(s) lycée(s) demandé(s) (hors Eurométropole) à la DSDEN pour les demandes sur le district de Strasbourg au plus tard jeudi 14/09 à 10H</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Parmi les élèves non candidats pour une place en LP, ne souhaitant plus être scolarisés <b>repérer les profils MLDS ou Mission Locale</b>, et transmettre au CIO le dossier <b>PASS au plus tôt</b></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Les jeunes RFI</b> sont reçus en entretien au CIO pour formuler des souhaits de période de découverte</li> </ul>

Jeudi 14 septembre Après-midi	<b>Réunions FOQUALE répartition des périodes de découverte</b> Les représentants des comités FOQUALE sont réunis : - à la DSDEN 67 (Eurométropole) - Localement (hors Eurométropole) Les DCIO 67 hors Eurométropole envoient à la DSDEN – DIVEL le récapitulatif des admis en période de découverte			
Vendredi 15 septembre Après-midi		<ul style="list-style-type: none"> <li>Information des élèves retenus (ou non) en période de découverte (tableau excel envoyé à tous les établissements + CIO)</li> <li><b>Intégration le 15 septembre dans les classes de 3<sup>ème</sup> des élèves non accueillis (droit au maintien) Signalement à la DSDEN de tout élève qu'il est impossible deréinscrire faute de place</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Notification (appel téléphonique) des élèves retenus en période de découverte par les lycées d'accueil</li> <li>Convention entre étab d'origine et d'accueil</li> </ul>	
Du 18 au 22 septembre inclus	<b>Semaine de DECOUVERTE EN LP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inscription dans le collège d'origine des élèves en découverte soit sous le MEF 3<sup>ème</sup> (élèves ayant demandé le maintien) soit sous le MEF SFI</li> <li>L'élève admis en période de découverte se présente en LP avec son PASS original. <b><u>Une copie sera conservée par l'établissement d'origine.</u></b></li> <li><b>22/09 : Ouverture des saisies dans Affelnet (modifications possibles jusqu'au 26/09 à 12h)</b></li> </ul>	<b>ACCUEIL en semaine de découverte.</b> Suite à la période de découverte, les lycées complètent le bilan sur le PASS original et envoient un retour des avis le 22/09 au plus tard à <b>l'établissement d'origine ou CIO (RFI)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Elèves RFI : l'établissement d'accueil l'inscrit sous le MEF SFI durant la période de découverte</b></li> <li>Suivi des non affectés : 3<sup>ème</sup> actualisation 20 septembre</li> </ul>
Lundi 25 septembre	<b>ENTRETIENS DANS LES ETABLISSEMENTS D'ORIGINE</b>  <b>SAISIE DES VŒUX DANS AFFELNET</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les élèves et les familles sont reçus en entretien pour faire le bilan de la période de découverte et formuler des vœux pour la commission du 27/09</li> <li>Saisie des vœux dans Affelnet à partir du dossier PASS (élèves ayant bénéficié ou non d'une période de découverte) jusqu'au 26/09 à midi</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Saisie Affelnet des RFI par les CIO</b></li> <li><b>Saisie Affelnet des élèves en SAS PRO par les Coordonnateurs MLDS dans leur établissement support</b></li> </ul>
Mardi 26 septembre	<b>COMMISSION PRE-PAM</b>	<b>A 14h se tient à la DSDEN l'examen des dossiers relevant de situations particulières</b>	<b>Les services de la DSDEN saisissent les avis à l'issue des travaux de la commission avant de faire fonctionner « Affelnet »</b>	
Vendredi 29 septembre	<b>NOTIFICATION DES AFFECTATIONS</b>			
	<b>LISTE NOMINATIVE DES ELEVES SANS SOLUTION</b>	<b>Transmission au CIO des dossiers PASS pour tout élève sans solution</b>		Suivi des non affectés : 4 <sup>ème</sup> actualisation <b>6 octobre</b>
Jusqu'à fin octobre	Période de consolidation en LP (concerne l'ensemble des nouveaux inscrits en 1 <sup>ère</sup> année)	Repérage des élèves parmi les 2 <sup>ndes</sup> pro et les 1 <sup>ères</sup> CAP en désintérêt et en risque de décrochage ; proposition d'immersion dans d'autres formations, éventuellement intégration.	Transmission au(x) CIO(s)/MLDS et aux autres LP des places potentiellement laissées vacantes par des défections d'élèves.	CIO/MLDS : élaboration de prise en charge et de parcours aménagés, type contrat FOQUALE pour les élèves sans solution, sous le MEF SFI.

\_Nota Bene pour les vœux exprimés dans le Haut--Rhin :

La commission de répartition étudiant les souhaits de périodes de découverte dans le Haut -Rhin a lieu le 15 septembre matin

Pour des vœux exprimés dans le Haut-Rhin, les dossiers sont transmis par mail (scan) à tous les établissements demandés dans les 3 vœux.

Pour la commission PREPAM du 27 septembre, les dossiers seront envoyés à la DSDEN 68-service DELAP pour le 26 septembre au plus tard.